

Débat national

SAINT-JEAN-DE-MONTS 25 FEVRIER 2019

Synthèse des débats

SOMMAIRE

<i>Ouverture</i>	2
<i>Premier thème : la transition écologique</i>	2
<i>Deuxième thème : la fiscalité et les dépenses publiques</i>	6
<i>Troisième thème : la démocratie et la citoyenneté</i>	12
<i>Quatrième thème : l'organisation de l'État et des services publics.....</i>	16

Ouverture

La réunion commence à 19 heures 10.

L'animateur

Bonjour à tous. Merci d'être là ce soir en si grand nombre. J'en suis personnellement à ma cinquième réunion dans le cadre du Grand Débat et vous êtes le public le plus nombreux auquel j'ai eu affaire jusque-là.

Je suis commissaire enquêteur et garant de la Commission nationale du débat public mais ce n'est pas sous l'une ou l'autre de ces deux casquettes que je suis présent ce soir. La CNDP s'étant retirée de l'organisation du Grand Débat suite à la polémique autour de sa Présidente Madame Jouanno, il nous a été indiqué que nous pouvions animer ces réunions de façon volontaire et bénévole.

Le gouvernement a souhaité la tenue de ce Grand Débat entre le 15 janvier et le 15 mars. Il a demandé pour cela aux maires de mettre des salles à dispositions afin de laisser la possibilité à l'ensemble de la population, qu'il s'agisse ou non d'habitants de la commune, de participer à des soirées de ce type. La ville de Chantonay a choisi de traiter les quatre thèmes en deux soirées. Pour tous les autres débats que j'ai eu l'honneur d'animer, les quatre thèmes ont été évoqués dans la même soirée. Tel sera également le cas ce soir.

Je précise que ce débat est enregistré afin de procéder à une restitution la plus fidèle possible de ce qui sera dit. Je serai moi-même chargé de valider le compte rendu qui sera établi à cette occasion.

L'animateur rappelle l'existence et le contenu de la charte de l'organisateur/animateur et des participants.

Pour résumer, si je suis ici devant vous, c'est que je m'applique à moi-même la devise de la CNDP : Vous donner la parole et la faire entendre.

Premier thème : la transition écologique

Un retraité, L'Épine

Ma proposition concerne l'impôt sur la fortune immobilière. Il s'agirait de créer un crédit d'impôt lié à des travaux sur des bâtiments existants. Nous savons, en effet, combien les bâtiments mal isolés sont énergivores. Les montants de ces travaux viendraient ainsi en déduction de l'impôt sur la fortune immobilière. Ces dispositions auraient l'intérêt de flécher cet avantage en direction d'une cause qui doit tous nous préoccuper aujourd'hui. Il faut savoir que les personnes assujetties à cet impôt sur la fortune immobilière ne sont pas tous extrêmement riches, surtout sur le littoral européen.

Contrairement à certains avantages fiscaux comme la *flat tax*, ce crédit d'impôt serait accordé sous conditions. Nous savons aussi que ces travaux constituent un gisement considérable d'emplois qui ne sont pas eux-mêmes délocalisables.

Une intervenante, retraitée de l'Éducation nationale, Saint-Jean-de-Monts

Je n'ai pas la chance de payer l'impôt sur la fortune immobilière. Je pense que ce genre d'avantages gagnerait à être étendu à d'autres logements de moindre valeur immobilière, toujours dans cette optique d'une transition écologique.

Un intervenant, Saint-Jean-de-Monts

Habitant dans le marais, nous sommes obligés de mettre notre assainissement aux normes pour des coûts très élevés. Il existait auparavant des aides qui ont été abandonnées. Alors qu'il nous est demandé – à juste titre – de faire le nécessaire pour que notre assainissement réponde aux exigences environnementales, il paraît inconcevable d'avoir abandonné les aides pour ces mises aux normes. Le risque est également que des travaux engagés aujourd'hui ne soient plus aux normes demain. Nous n'avons le droit jusqu'à présent qu'au prêt à taux zéro.

Un intervenant, Saint-Jean-de-Monts

Je travaillais par le passé dans un service assainissement à Saint-Jean-de-Monts. Des vérifications ont lieu dans le cadre de la vente ou d'un achat d'un bien concerné par de l'assainissement collectif. Il faudrait certainement étendre ces dispositions aux biens avec un assainissement individuel, ce qui permettrait aux acquéreurs d'avoir une bonne connaissance des frais à prévoir.

Un retraité, Beauvoir-sur-Mer

Je crois que la politique a tué l'écologie. L'écologie devrait devenir citoyenne et non plus politique. Nous devrions tous être un peu écolo-sceptiques, pas totalement peut-être parce qu'il ne faut pas tout rejeter mais tous les médias nous répètent toujours la même chose, ce qui commence à devenir encore plus grave. Pourquoi ? Parce qu'on nous oblige à croire qu'il faudrait la taxe carbone ou d'autres choses de ce type.

Je veux bien aller dans le sens du développement durable mais nous avons vu récemment à la télévision une émission de Cash Investigations qui montrait combien notre écologie durable nous amène à détruire d'autres écosystèmes ailleurs. Les batteries de nos voitures et de nos portables, les panneaux solaires etc. sont construits en partie avec des terres rares, ce qui conduit à piller des pays comme le Congo. Les usines françaises qui s'installent là-bas arrosent tous les politiques locaux pour mener leurs extractions en pleine forêt. La Chine possède 95 % des terres rares qui, comme leur nom l'indique, ne sont pas durables et très peu recyclables en l'état. La Chine a d'ailleurs commencé récemment un embargo pendant près d'un mois vis-à-vis du Japon et ce dernier n'a pas mis longtemps à se plier à son diktat. Notre tour viendra sûrement très bientôt.

C'est la raison pour laquelle je considère que l'écologie doit devenir citoyenne et non plus politique. Ceux qui nous invitent à une écologie durable sont des organismes comme le GIEC, qui dépend de l'ONU. Or les seuls noms des trois grands lobbies qui gèrent ledit GIEC sont à eux seuls affolants. Ceci devrait nous amener à ne pas croire tout ce que l'on nous raconte, tant il est vrai que des sociétés sont en train de détruire tout leur écosystème pour notre petit confort. Une batterie dure de six à dix ans, un panneau solaire vingt ans. Il nous faudra donc bientôt recycler tous ces équipements. Ce sont nos enfants qui le paieront.

Un retraité

En novembre 2018, Carlos TAVARES, patron de PSA, évoquait lui-même un monde en train de devenir fou. Il pensait notamment aux modalités de recyclage des batteries et le risque de désastre écologique lié à leur fabrication. Il s'inquiétait en tant que citoyen et considérait que tout ce chaos allait se retourner contre nous car nous aurons pris de mauvaises décisions dans un contexte émotionnel. De la même façon, Stéphane LHOMME, directeur de l'Observatoire du nucléaire nous invitait à considérer que le cycle de vie d'un véhicule électrique le rend aussi polluant qu'un véhicule thermique. La fabrication des batteries est tellement émettrice de CO2 qu'il faudrait parcourir de 50 000 à 100 000 kilomètres en voiture électrique pour commencer à être moins producteur de CO2 qu'une voiture thermique.

Un retraité

Je voudrais savoir, tout d'abord, ce que nous sommes censés faire des questionnaires qui nous ont été distribués.

L'animateur

Vous pouvez les envoyer ou les remplir en ligne afin de contribuer à titre personnel au Grand Débat en plus de la restitution de la présente soirée.

Un retraité

Quant à ma proposition, des engagements sont pris dans le cadre des différentes COP mais qui ne sont pas tenus par la suite. Il faudrait donc que ces conférences s'accompagnent d'un cadre juridique contraignant et de sanctions pour les pays qui ne respectent pas leurs engagements.

L'animateur

Dans le cadre de la COP--21 par exemple, non seulement les dispositions n'étaient pas contraignantes pour les 155 pays signataires mais l'un des pays les plus importants a décidé de revenir sur sa signature suite à l'arrivée de son nouveau Président.

Un retraité, Saint-Jean-de-Monts

Pour moi, tout est politique. L'humanité est au bord du gouffre et la transition écologique devra impérativement intervenir. Je n'ai pas la réponse en tant que citoyen mais nous trouvons toujours des milliards pour faire des guerres. La solution se trouve probablement au niveau mondial, au niveau de l'ONU. Il faut aller de l'avant et ne pas baisser les bras, en cherchant d'abord à voir ce qu'il nous est possible de mettre en œuvre à notre propre échelle de citoyen ou de commune. Qu'allons-nous laisser comme planète à tous ces jeunes qui sont en train de manifester ? La Chine est un pays les plus pollueurs de la planète. L'argent existe pourtant mais pas au bon endroit.

Une intervenante, Notre-Dame-de-Monts

La transition écologique est certes un vaste programme mais un pays aussi petit que la France ne peut pas grand-chose à l'échelle de la planète. On voudrait nous faire croire que la voiture électrique est l'avenir mais tel n'est pas du tout le cas. Nous ne pouvons pas lutter contre des pays aussi grands que la Chine, l'Inde ou les États-Unis. Ce n'est pas en instaurant une taxe à l'échelle de la seule France que les choses changeront.

Une intervenante, Saint-Jean-de-Monts, secrétaire

De nombreuses personnes de ma connaissance qui n'ont pas d'emploi, ou des emplois précaires ou des réversions modestes, se trouvent en difficultés pour se chauffer. Certains sont logés dans

des logements sociaux et ne peuvent pas financer leur chauffage. Certains décident carrément de le couper ou d'acheter des systèmes qui sont relativement onéreux à terme comme des poêles à pétrole. Les possibilités d'aides de l'ANAH leur sont la plupart du temps inaccessibles, tout comme les éco-prêts puisqu'ils n'ont pas de revenus salariés et que ce ne sont pas des retraités. Je me retrouve actuellement dans une situation semblable puisque je dois racheter une maison de famille sans pouvoir accéder aux programmes de l'ANAH.

Un intervenant, Notre-Dame-de-Monts

Nous peinons à nous exprimer sur ces problématiques de la transition écologique, lesquelles sont très larges et recouvrent des thèmes aussi variés que le climat, les transports ou encore le logement. De fait, le coût du logement a beaucoup augmenté et exacerbe aujourd'hui les colères. Pour un couple de deux smicards, le logement représente désormais 50 % du budget voire plus, le tout pour des logements qui ne sont pas forcément performants au plan énergétique. En tout cas je m'inscris en faux contre l'idée selon laquelle ce sujet ne devrait pas être politique. L'écologie reste encore trop souvent une variable d'ajustement.

La dernière COP a abouti à un accord minimal et qui se limite à 4,5°C, ce qui équivaldrait à ce que nos petits enfants ne voient plus de marais à 20 kilomètres à la ronde de Saint-Jean-de-Monts une bonne partie de l'année. Tout cela questionne nos habitudes. En tant que chef d'entreprise, j'ai utilisé cette année pour près de 10 000 euros de gasoil. Sans me rendre compte, je suis allé chercher du travail plus loin, ce qui a entraîné des conséquences non seulement sur mes comptes mais aussi au plan écologique. Je commence à en prendre conscience.

De nombreuses études économiques montrent que les banques ne prendraient aucun risque à terme à accompagner ces dépenses à caractère énergétique, quitte à ce que les remboursements interviennent sur des durées plus longues de type 40 ans.

La question des déplacements se pose également à nous tous. Avons-nous réellement besoin de traverser le pays en avion ? Pourquoi le kérosène des avions n'est-il pas au moins aussi taxé que notre gasoil quotidien ? Pourquoi ramenons d'outre-Atlantique des produits comme le soja pour donner à nos vaches alors qu'elles seraient certainement mieux sur nos zones humides ?

Si nous n'avancions pas sur tous ces sujets, c'est parce que nous sommes culturellement très lents au changement. Bien sûr nous devons montrer aux élus leur inefficacité mais nous devons aussi prendre conscience de nos propres incapacités. Je comprends que notre député ait voté pour le maintien d'un certain désherbant : il fallait qu'il le fasse pour avoir une chance de conserver son mandat. Pour autant, la question ne devrait même pas se poser compte tenu des enjeux environnementaux associés. Là encore, cet exemple montre bien combien nous sommes culturellement lents au changement.

Un intervenant, chef d'entreprise, Saint-Jean-de-Monts

Une des solutions pourrait être que les services de l'État imposent que les grilles des marchés publics à tous les niveaux intègrent obligatoirement un volet sur la responsabilité sociale bien plus important qu'il ne l'est aujourd'hui puisque ces dispositions ne sont actuellement que facultatives. Ceci permettrait de promouvoir des entreprises qui réalisent des efforts au quotidien. Le développement durable est avant tout un état d'harmonie entre les hommes et la planète mais aussi entre les hommes eux-mêmes.

Deuxième thème : la fiscalité et les dépenses publiques

Un intervenant, retraité

Nous autres, retraités, avons tous cotisé plus ou moins 36 ou 40 ans. Quand un gouvernement demande des efforts, il faut qu'ils soient bien compris et bien expliqués. Je reconnais que nous allons vivre entre dix et quinze ans de plus que nos parents ou grands-parents tout en étant en meilleure santé plus longtemps. Je trouve choquant que des ministres aient pu imaginer aller prendre de la CSG sur des retraites de 900 ou 1 000 euros par mois. Par contre, je pense qu'à partir d'un certain niveau de retraite comme 2 000 euros, nous puissions prendre un petit peu plus de CSG afin de faire un effort en direction des salariés qui ne gagnent que 1 200 euros et qui cotisent pour nos retraites.

Les retraites constituent la première des dépenses sociales du pays. Nous avons le niveau de retraites le plus élevé d'Europe. Il est forcément difficile de trouver le bon équilibre. Ou alors, il faudra allonger l'âge de la retraite. Mais nous ne pouvons pas demander à la génération actuelle de payer d'être la seule à payer. Il va bien falloir ouvrir le débat.

Un retraité, Soullans

Ce thème de la fiscalité est au cœur de tous les sujets. La crise des gilets jaunes a mis en avant le manque de pédagogie sur toutes ces questions. Des décisions ont suscité des réactions totalement contradictoires, tant il est vrai qu'on ne peut pas réclamer à la fois plus de services publics et moins de fiscalité. Il faudrait surtout arrêter de noyer le poisson car les citoyens ne s'y retrouvent plus.

Les prélèvements obligatoires renvoient à deux familles essentielles : la fiscalité et la protection sociale. Soit l'on décide de réduire la protection sociale alors que le pays avait choisi de se doter d'un haut niveau de prestations, soit nous choisissons de maintenir ces dernières. Il est insupportable d'être continuellement comparé avec des pays européens qui n'ont pas le même système que le nôtre.

Les cotisations sociales ne constituent pas une charge pour l'entreprise. Elles sont un élément du salaire qui est mis de côté obligatoirement afin justement d'assurer de la cohésion sociale. Nous avons surtout aujourd'hui en France un vrai problème de partage des richesses, avec près de 80 milliards d'euros de fraude fiscale annuelle. Or aucun gouvernement ne s'est réellement attaqué à ce phénomène. Il conviendrait donc déjà de trouver l'argent là où il est plutôt que de chercher à baisser nos dépenses.

L'impôt sur le vrai revenu est un acte citoyen, de sorte que tout le monde devrait y contribuer mais tout en ne s'arrêtant pas à cinq tranches avec tous les effets de seuils associés. Il faudrait donc remonter autour de 13 ou 14 tranches, ce qui permettrait de lisser cette progressivité. Du coup, ceci réglerait aussi le problème de cet impôt éminemment symbolique qu'est l'impôt sur la fortune. Des mesures pourraient être mises en œuvre pour rendre la fiscalité plus juste.

Un intervenant, retraité

Ma proposition s'inspire du système américain. Aujourd'hui les gouvernements s'échangent facilement des informations fiscales. Notre gouvernement pourrait donc parfaitement savoir ce que doivent nos ressortissants à l'étranger et ce qu'ils payent effectivement dans leur pays d'accueil. Il y aurait là beaucoup d'argent à récupérer.

Un intervenant

Pour qu'un impôt soit juste, il faut qu'il s'applique à tout le monde. Il existait auparavant de multiples avantages fiscaux, que le gouvernement Juppé a supprimés pour toutes les professions hormis celle des médias. Les salariés des médias ont ainsi droit à quelque 5 700 euros par de réduction de leur contribution par an. Ils ne cotisent que 70 % de leur salaire. L'ensemble revenait en 2016 à 1,350 milliard d'euros.

Une intervenante, Saint-Jean-de-Monts

Le consentement à l'impôt est ce qui devrait nous lier entre citoyens. Or, lorsque je lis les magazines, ces derniers sont truffés d'articles pour éviter de payer des impôts. Je trouve cela scandaleux car ces articles oublient de mentionner dans le même temps combien ces impôts devraient servir à notre bien-être. Je souhaiterais également que l'impôt concerne chaque personne individuellement mais pas forcément un foyer. Je pense qu'il y aurait là moyen d'apporter davantage de justice fiscale.

Un intervenant, retraité

Je viens de prendre ma retraite en tant que comptable. Or je m'aperçois qu'un ancien Président de la République continue de toucher en un an (2,5 millions d'euros) ce qu'il me faudra 173 ans pour gagner. Une des propositions concrètes pourrait donc être de supprimer les allocations en argent et en personnels pour nos anciens présidents ou ministres. Peu de pays pratiquent d'ailleurs de la sorte.

L'animateur

Il me semble que les chiffres ne sont pas si importants. Le montant de la retraite de cet ancien président est probablement inférieur aux chiffres indiqués. Le montant que vous citez s'attache plutôt probablement au coût global.

L'intervenant

Par ailleurs, les États-Unis taxent tous leurs citoyens, même ceux qui vivent à l'étranger. Pourquoi la France n'en ferait-elle pas de même ?

La publicité détaillée des dépenses de l'État fait partie de la culture de certains pays comme le Canada. Ceci permettrait d'apporter de la transparence tout en coupant court aux fausses informations.

Il conviendrait également de supprimer toutes les taxes et tous les impôts qui coûtent plus cher à récupérer qu'ils ne rapportent de l'argent. Dans cette optique d'ailleurs, quel est l'intérêt de faire payer un impôt sur le revenu de 30 euros à un ménage puisque nous savons que le coût moyen du recouvrement est de 60 euros ? J'entends bien la portée symbolique d'une telle mesure visant à ce que tout le monde contribue à l'impôt sur le revenu mais ceci serait contreproductif.

Un intervenant

Lorsqu'une personne part à la retraite, elle ne conserve pas sa voiture de fonction. Je ne vois pas pourquoi les présidents et les ministres conservent tous ces avantages (jardinier, chauffeur etc.), le tout à nos frais.

Un retraité, Beauvoir-sur-Mer

Je ne vous parlerai pas de Carlos Ghon – qui touche 45 888 euros par jour – mais de X..., un handicapé qui est avec nous, les gilets jaunes de Challans. X... touche 540 euros d'allocation/handicap ainsi que quelques indemnités qui font que le total de ses revenus se situe un peu en dessous de 1 000 euros par mois. Il paye finalement plus d'impôts que beaucoup d'entre nous puisqu'il paye, par exemple, la TVA sur les produits lorsqu'il achète lorsqu'il fait ses courses. Dans les départements d'outre-mer, l'Etat avait défini il y a quelques années un « panier de la ménagère » composé de 17 produits de base. En France, pour les oubliés de la République et pour tous ceux qui touchent moins de 1 000 euros comme X..., il faudrait aussi prévoir un panier de ce type.

Un intervenant, Saint-Jean-de-Monts

Je suis dans la même situation que ce X.... Diabétique génétique depuis ma naissance, ayant subi un infarctus et un accident de la route, je touche à l'heure actuelle 304 euros pour vivre, desquels on me déduit les APL. Si mes parents n'étaient pas là pour me payer mon loyer et mes assurances, je serais dehors en train de crever. Or rien n'est fait pour nous à l'heure actuelle.

Un intervenant, retraité

Je suis toujours effaré lorsque je vois la façon dont la fraude fiscale est traitée alors que la délinquance ordinaire est punie beaucoup plus sévèrement. Les fraudeurs devraient être beaucoup plus sévèrement punis, ne serait-ce que dans un souci de dissuasion.

Un intervenant, retraité, Challans

On peut toujours accuser tout le monde. Il faut quand même partir du fait que la France a accumulé depuis 1974 une dette monumentale jusqu'à atteindre 2 000 milliards d'euros. Dans ces conditions, la moindre des choses serait d'adopter et d'exécuter des budgets à l'équilibre. Nous sommes désormais sur la corde raide et nous n'avons plus aucune marge de manœuvre. Il faudrait même prévoir des budgets excédentaires comme le font d'autres pays.

Le système de l'impôt sur le revenu s'apparente parfois à un « impôt sur l'impôt ». Par exemple, la CSG est prélevée sur mon salaire mais je paye l'impôt sur la partie non déductible que je ne touche pourtant pas. Je paye également des taxes locales, qui ne constituent donc pas non plus un revenu. La moindre des choses serait de calculer l'impôt sur le revenu une fois tous ces impôts déduits.

En 1995 il avait été question de fiscaliser au moins une partie des allocations sociales sinon toutes (allocations familiales, aides diverses etc.). Dans le mandat précédent de 2012 à 2017, de nombreuses dispositions ont été prises pour redistribuer mais il a aussi beaucoup été question « d'effets de seuil » et de risques de fraude fiscale.

Un intervenant, Notre-Dame-de-Monts

Je fais partie de ceux qui ne payent des impôts que depuis trois ans et je suis très content d'en payer. J'ai pourtant généré des salaires pour quatre personnes pendant des années. Ceci étant, lorsque je ne payais pas l'impôt, la partie TVA comptait aussi énormément. La TVA paye tout ce dont nous avons besoin au quotidien (essence, vétérinaire etc.). Un certain nombre d'économistes

estiment même que si une partie de nos charges sociales (voire toutes) étaient payées selon une solution de type/TVA avant d'être redistribuées aux caisses, nous gagnerions énormément en termes de gestion. Il faut bien voir, en effet, que les entreprises doivent se doter aujourd'hui d'un comptable, d'un contrôleur de gestion etc.

Le fait d'intégrer les aides sociales sous forme de TVA permettrait également de rendre les entreprises plus compétitives en faisant payer l'ensemble de la valeur ajoutée française y compris sur la partie/emplois. Même les JA ont défendu cette idée d'une TVA sociale dans leur rapport d'orientations en 1996.

Le problème est que là encore, nous peinons à avancer ensemble alors qu'il y aurait pourtant énormément de gains de gestion associés. Tous les entrepreneurs qui sont dans la salle apprennent vite à optimiser. Ils n'ont, de toute façon, pas le choix. Ils savent donc pertinemment combien cette idée serait pertinente.

Aujourd'hui 40 % des grandes entreprises de France ne payent quasiment pas d'impôt à la hauteur de la valeur qu'elles génèrent chez nous alors que leur contribution permettrait à elle seule de désendetter le pays. Au lieu donc de nous crêper le chignon sur des détails ou des petits effets de seuil, il faudrait suivre tous les politiques qui s'engagent sur cette idée d'une taxation des plus grandes entreprises qui parviennent aujourd'hui à passer entre les mailles du filet. Plus localement, pourquoi une entreprise qui vient de s'installer à Commequiers ne paye-t-elle pas des taxes sur le gaz que la collectivité territoriale lui achemine pour qu'elle puisse produire ses légumes sous serres ?

Un intervenant, Notre-Dame-de-Monts, retraité

Retraité, roulant au gasoil et chauffé au fuel, je suis l'ennemi n°1 de ce gouvernement...

Nous parlions tout à l'heure d'économies :

- aux États-Unis : 327 millions d'habitants, 535 membres du Congrès, 435 députés et 100 sénateurs ;
- en France : 67 millions d'euros d'habitants, 577 députés, 348 sénateurs ;
- en Allemagne : 82 millions d'habitants, 700 députés au total.

Combien nous coûtent ces gens-là ?

Notre président nous a promis pendant sa campagne la fin des régimes spéciaux de retraite. J'espère que tel sera le cas, sachant que nous avons en France près de 530 régimes spéciaux. Il faudrait déjà commencer par les retraites des anciens présidents, avec cet exemple repris tout à l'heure de ce Président qui nous coûte 2 millions d'euros par an. Ceci est d'autant plus essentiel que notre Président a seulement 40 ans et risque donc de nous coûter encore plus que ces prédécesseurs.

Il faudrait surtout que le principe d'un euro cotisé = un euro versé soit valable à tous les niveaux de l'échelle.

Toujours sur les économies, il faudrait arrêter d'accorder des subventions à droite et à gauche. Par exemple, les syndicats qui représentent seulement 8 % des salariés reçoivent chaque année 122 millions d'euros : 19 millions d'euros pour la CGT, 18 millions d'euros pour la CFDT etc. De leur côté, les journaux touchent une indemnité par journal vendu : *L'Humanité*, 36 centimes par journal, *Libération* 0,23 centime par journal, *Le Figaro* 0,07 centime, *Le Monde* 0,06 centime, *Ouest France* 2 centimes. Il y a là certainement des économies à trouver.

Des associations touchent également des sommes exorbitantes, ce qui ne les empêche pas d'intenter des procès à l'État et de demander des pénalités.

A contrario, les cadres qui sont licenciés vont voir leurs indemnités diminuer de 50 %. Cette situation m'est malheureusement arrivée. J'ai été quatre ans au chômage et j'ai perdu 57 % de mon salaire. Pendant ce temps-là, nos députés et nos présidents, lorsqu'ils ont fini leur mandat touchent encore leurs indemnités pendant deux ans.

L'animateur

J'ai été maire pendant 15 ans. Je touche 160 euros tous les trois mois au titre de cette retraite. Il s'agissait d'une petite commune mais la charge de travail est parfois inversement proportionnelle.

Le Député

Je n'avais pas prévu de prendre la parole ce soir car le but de ces réunions doit être de faire émerger des propositions de la part de nos citoyens. Je trouve simplement la dernière intervention particulièrement caricaturale. Il est bien trop facile de jeter en pâture des chiffres, lesquels sont, pour certains d'entre eux, totalement faux. Factuellement la retraite d'un Président de la République, c'est 5 386 euros nets. Si je multiplie ce chiffre par douze, je suis très loin de 2,5 millions d'euros. Il se trouve que ces montants peuvent être cumulés avec d'autres retraites et je vous concède que ceci peut constituer un sujet.

J'en profite aussi pour saluer tous les élus qui sont dans la salle et sur lesquels ce genre de propos contribue à jeter le discrédit. Ces petits élus sont, pour la plupart d'entre eux, bénévoles et s'efforcent de faire leur travail correctement.

Un intervenant, Notre-Dame-de-Monts, retraité

Les chiffres que j'ai donnés représentent une globalité et constituent autant de pistes d'économies. Ils sont d'ailleurs issus de la Cour des comptes.

Un retraité

Nous sommes aujourd'hui en pleine mutation. Nous ne nous en rendons peut-être pas compte mais les choses sont en train de changer à une vitesse phénoménale, avec automatiquement des conséquences au plan économique. La rémunération d'un Président constitue une aiguille dans une botte de foin. Par contre, je trouverais beaucoup plus intéressant que les personnes les plus dans le besoin bénéficient d'une TVA à 0 % sur les produits de première nécessité. Il faudrait simplement savoir combien une telle mesure représenterait pour le budget national

Les jeunes qui ont grandi à Noirmoutier ne peuvent pas s'installer et sont obligés d'aller de l'autre côté du pont, tout en continuant à travailler dans l'île. Ils doivent donc prendre leur voiture tous les jours, d'où des coûts supplémentaires.

Nous sommes tous généreux lorsque nous nous trouvons en collectivité, beaucoup moins lorsqu'il s'agit de renoncer à notre confort au quotidien. Même si les batteries sont très polluantes, aucun d'entre nous ne serait prêt à abandonner immédiatement son téléphone portable. Je préfère payer des impôts que de ne pas en payer du tout. J'ai bien aimé les gilets jaunes... un moment. Ils ont su identifier les problèmes mais casser des vitrines ne va pas dans le sens de l'emploi.

J'ai connu des Français qui sont partis au Canada mais qui revenaient tous les six mois en France pour se faire soigner. Il faut bien avoir à l'esprit que nos impôts servent aussi à l'éducation de nos enfants et à nos soins. Il faudrait aussi se poser les bonnes questions pour faire en sorte que ceux

qui travaillent puissent gagner davantage que ceux qui ne font rien et qui se contentent d'accumuler les aides.

L'animateur

Par parenthèse, un certain nombre de personnes sont venues aujourd'hui en gilets jaunes et je leur remercie d'avoir respecté les règles énoncées au début de cette réunion. Ce ne sont certainement pas ces personnes qui faisaient partie des casseurs.

Un retraité, Saint-Jean-de-Monts

Les médias ont tendance à mettre en exergue des cas particuliers pour cristalliser les uns contre les autres voire nous ranger dans des « castes ». Alors que nous parlons d'égalité fiscale, le plus simple serait de raisonner en pourcentage et de ne plus prévoir de seuils ni de tranches. Appliquons les déductions directement sur le revenu, quitte à faire payer davantage les tranches plus hautes. Nous éviterons ainsi cette campagne qui est en train de ronger le pays où l'on monte les ouvriers contre les cadres, les agriculteurs contre les grandes surfaces etc.

Je souhaite également un traitement identique pour toutes les catégories de français en matière de régime de retraite. J'étais moi-même banquier, tous mes revenus étaient imposables. Nous devrions être tous égaux devant l'impôt. Je considère que tout avantage et tout revenu méritent fiscalité.

Un intervenant

Nous avons beaucoup parlé de fiscalité, peu de dépenses publiques. L'usine Ford de Blanquefort qui a touché près de 50 millions d'euros de subventions vient de mettre plusieurs centaines de salariés sur la paille, sans pour autant rendre l'argent. Des entreprises viennent chez nous pour toucher des aides et repartent ensuite à l'étranger.

Un intervenant

Un des précédents intervenants a oublié de mentionner que chacun des états américains compte autant de députés que chez nous. Une personne comme Monsieur Toubon cumule des indemnités qui lui font toucher près de 34 000 euros par an. Il faudrait pouvoir définir un seuil au-delà duquel une même personne ne peut pas additionner tous ses droits à la retraite pour des mandats exercés parfois sur de courtes durées.

Toujours en termes d'économies, nous pouvons aussi nous demander à quoi sert le conseil économique, social et environnemental, lequel nous coûte 45 millions d'euros par an, sachant que ses 233 membres se réunissent pas moins de deux fois par mois. La prochaine réunion le 12 mars portera sur le thème « *fracture et transition : réconcilier la France* » celle du 13 mars « *Pour une politique de souveraineté européenne du numérique* », celle du 26 mars « *Comment accélérer la transition énergétique* », celle du 27 mars « *Les jeunes et l'avenir du travail* » etc.

Troisième thème : la démocratie et la citoyenneté

Un retraité, Beauvoir-sur-Mer

Je précise que les gilets jaunes refusent la violence. Nous sommes les premiers à regretter la présence des casseurs.

Je n'ai personnellement pas besoin d'aller sur les ronds-points pour gagner ma vie. Je touche une belle retraite. Mon toit est payé et je ne dois rien à personne. Si je suis sur les ronds-points tous les samedis et les dimanches depuis le 17 novembre, c'est en pensant à une petite fille dont je vais vous raconter l'histoire. Nous avons sympathisé lors d'un marché à La-Roche-sur-Yon, alors que nous chantions des chants du type « *Untel, tu es foutu, tous les gueux sont dans la rue* ». Cette petite fille m'a demandé ce que signifiait ce terme de « gueux ». Je lui ai expliqué qu'il s'agissait de pauvres gens qui n'ont pas d'argent pour acheter des vêtements pour leurs enfants et qui sont obligés d'aller à la Croix Rouge ou au Secours Populaire pour trouver un minimum à vivre, qui se contentent de pâtes au beurre midi et soir etc. Lorsque cette gamine m'a dit que les gueux, c'était « comme sa maman », j'en ai été profondément bouleversé.

L'abbé Pierre nous a dit que nous avons un devoir de révolte citoyenne. C'est ce que nous exprimons au travers du mouvement des gilets jaunes.

Un intervenant

Ces situations durent depuis de très nombreuses années. Cela fait des années que des citoyens se battent au quotidien pour aider ces personnes, sans nécessairement enfiler un gilet jaune.

Nous aurons des discussions caricaturales tant que nous n'aurons pas réglé le statut d'élu. Hormis les personnes issues de la fonction publique, il n'est pas si facile d'abandonner sa situation et de s'engager sans aucune garantie de retour. Un statut permettrait de faciliter l'engagement et de faire en sorte que les assemblées de notre pays – dont le CESE fait bel et bien partie – s'appuient sur une population d'élus qui correspondent à la population. Or, tel n'est pas le cas aujourd'hui. Le constat est d'ailleurs que ce débat regroupe une très grande majorité de retraités.

Nous devons aussi réfléchir à l'introduction de davantage de proportionnalité au sein de l'Assemblée nationale. Il n'est pas normal qu'un parti ayant cumulé 20 % des voix se retrouve avec plus de 50 % des sièges. C'est aussi cette situation qui crée des frustrations et des rancœurs.

L'animateur

Le système actuel avait avant tout pour objectif d'éviter de reproduire ce qui s'était passé pendant la Troisième et la Quatrième République, où des gouvernements ne duraient que quelques semaines. La réintroduction de la proportionnelle a eu lieu en 1986 et a débouché sur une cohabitation. L'Allemagne s'appuie sur un tout autre mode de scrutin avec une dose de proportionnelle et une autre partie uninominale. Autrement dit, les électeurs choisissent d'abord un individu puis un parti.

Une intervenante

Nous parlons de la représentativité mais il existe aussi tout un pan de la population qui ne vote pas, considérant qu'ils ne sont pas représentés. Il faudrait peut-être rendre le vote obligatoire – comme le font d'autres pays européens – voire organiser des votes en semaine en faisant en sorte que les employeurs puissent libérer leurs employés pour l'occasion. Il faudrait aussi comptabiliser à part les votes blancs des électeurs qui ont fait l'effort d'aller voter.

Les femmes ne disposent du droit de vote que depuis peu. Des personnes dans le monde se battent toujours encore aujourd'hui pour obtenir ce droit. Ce dernier ne doit pas être galvaudé. Je considère que ceux qui ne votent pas ne sont les mieux placés pour s'exprimer ensuite.

L'animateur

Je précise que le vote blanc est comptabilisé désormais à part des votes nuls. Par contre, il ne rentre pas dans le calcul de la majorité.

Un intervenant

Le blocage de notre système institutionnel est dû à plusieurs facteurs, dont le scrutin majoritaire qui conduit à un déséquilibre dans la représentation des courants de pensée. Le raccourcissement du mandat présidentiel a contribué à personnaliser encore davantage la fonction. Le fait que l'élection des députés intervienne dans la foulée de l'élection présidentielle conduit à ce que la majorité parlementaire ne soit pas là pour contrôler l'action de l'exécutif mais pour lui permettre de gouverner sans trop de contestation. Nous l'avons vu encore récemment. Heureusement que le Sénat joue ce rôle de contrôle.

Il faudrait donc rétablir de la proportionnalité à forte dose tout en découplant l'élection à la présidence de celle des députés. Pour ma part, je serais favorable au retour au septennat mais non renouvelable, ce qui donnerait plus de liberté au Président pour jouer son rôle d'arbitre puisqu'il n'aurait pas de souci de réélection.

Le Député

Un certain nombre des propositions qui sont émises sont très intéressantes. Quant au retour au septennat, le tout est de savoir si le système précédent était meilleur que celui actuel. Je pense qu'il serait plutôt préférable d'essayer d'inventer collectivement des choses nouvelles. Des réflexions sont en cours sur le vote blanc et sur l'introduction de la proportionnelle, laquelle faisait partie du programme présidentiel. Le sujet aujourd'hui n'est d'ailleurs pas de savoir s'il faut remettre de la proportionnelle mais de déterminer quelle est la bonne dose. La culture du compromis, c'est aussi la capacité de notre pays à changer de modèle non seulement sur les aspects politiques mais aussi plus globalement sur les quatre grands thèmes qui sont abordés ce soir. Il est vrai que si nous sommes tous collectivement d'accord pour que des changements aient lieu, le tout est de savoir quels sont les efforts que nous sommes prêts à consentir individuellement pour y parvenir.

Un intervenant

Les manifestations, en tout genre, font partie du paysage social et politique de ce pays. On en arrive même à cette absurdité de compter le nombre de manifestants, comme si ces chiffres renvoyaient à une expression démocratique. Or dans un système fonctionnant correctement, ce mode d'expression ne devrait intervenir qu'à la marge.

Un retraité

La convivialité que les gilets jaunes recherchent sur les ronds-points peut se retrouver dans d'autres endroits comme les associations, lesquelles sont le plus souvent un moyen de nouer des connaissances. Certaines associations ont du mal à recruter, par exemple lorsqu'il faut porter des caisses pour les Restaurants du Cœur alors que nos bénévoles sont majoritairement des retraités d'un certain âge. Il faudrait donc pouvoir solliciter des personnes plus jeunes et qui se sentent parfois elles-mêmes très seules, que ce soit au travers de nouveaux modes de rémunération ou par obligation. Ces personnes y retrouveraient de la convivialité tout en rendant de grands services à la société.

Un intervenant

Puisque Monsieur le Député parlait à l'instant de choix que nous sommes d'accord à faire collectivement mais non pas nécessairement individuellement dans notre vie quotidienne, je voudrais lui dire que les gens comme nous n'avons tout simplement pas le choix. L'effort nous est imposé de toute façon. Par contre, la marge de manœuvre est plus importante s'agissant d'une certaine catégorie de personnes plus aisées.

Une intervenante

L'idée que des personnes au RSA ou autre puissent aider des bénévoles dans des associations correspondait justement aux enjeux poussés dans le cadre des emplois aidés et, bien avant, au travers de la création des nouveaux emplois au début des années 2000. Il est donc dommage que ces dispositifs aient fini par être abandonnés. Pour avoir travaillé dans le champ de la réinsertion, la misère vient avant tout du fait que des personnes se retrouvent seules. Les salariés eux-mêmes se retrouvent sur leur poste de travail derrière un écran ou dans des lignes totalement robotisées. Il faudrait peut-être réinventer les lavoirs pour que les gens communiquent à nouveau plutôt que de multiplier les emplois de psychologue pour soigner ces maux.

Une intervenante

Il a beaucoup été évoqué ces derniers temps la possibilité d'organisation de référendums. Or en l'occurrence, il n'a pas été tenu compte des résultats du dernier d'entre eux, à savoir celui qui est intervenu en 2005.

Un intervenant

Il ne faut pas non plus oublier que le scrutin majoritaire a permis d'apporter une certaine stabilité en France depuis soixante ans. Le problème est que nous avons du mal à trouver des compromis et ce, à tous les niveaux. Comme nous ne pouvons pas avoir 60 millions de députés. Il nous faut accepter que ceux qui nous représentent n'aient pas tout à fait les mêmes opinions que nous. Ceci passe aussi par des unions préalables des partis, ce qui constitue la seule chance pour les plus petits d'entre eux d'être représentés. Par contre, commencer à introduire la proportionnelle au niveau local permettrait peut-être de faire évoluer les cultures et d'aboutir à des accords de gouvernement au plan territorial.

Une intervenante

Je suis tout à fait d'accord avec le principe des emplois aidés. De nombreuses personnes souhaiteraient faire du bénévolat mais en sont parfois empêchées. À titre personnel, j'ai été interdit de bénévolat associatif pendant mes heures de recherche d'emploi sous peine de sanctions. Je rappelle aussi que la plupart des emplois aidés ne donnent pas droit à des cotisations de retraite complémentaire parce que les employeurs n'ont pas voulu cotiser, ce que beaucoup de gens ignorent. Je connais actuellement des personnes qui cumulent des emplois à temps partiels sur des

caisses de retraite différentes et qui ne peuvent pas justifier de suffisamment d'heures pour prétendre à des points.

Un intervenant, Notre-Dame-de-Monts

Pour moi, ce sujet pose la question de ce qu'est la politique. S'agit-il uniquement d'un rapport de forces et de l'expression de situations personnelles ou bien est-il possible de construire ensemble quelque chose qui puisse correspondre au plus grand nombre de personnes possibles ?

Il ne suffit pas d'obliger les personnes à aller voter et de les culpabiliser sur le fait qu'ils ne s'expriment pas. La vraie question est de savoir pourquoi nous n'avons pas fondamentalement une envie collective de construire ensemble. Si une personne se sent écoutée, elle aura envie de consacrer de l'énergie pour le collectif.

L'heure est peut-être venue de changer la manière de changer le rapport de force, quitte à avoir plus de représentants mais qui auraient vraiment du temps et des moyens pour travailler avec des personnes concernées par les différents sujets. *A contrario* aujourd'hui nos députés n'ont pas le temps d'aborder les questions avec les personnes réellement impactées et doivent se contenter des rapports qui leur sont fournis.

La proportionnalité doit aussi permettre d'exprimer la diversité de la société. Le problème avec le système strictement majoritaire est qu'un groupe d'une même famille de pensée se retrouve seul pendant un temps à discuter et définir ce qui est bon pour la totalité. Même si ceux qui s'inquiètent de l'environnement ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui s'intéressent avant tout aux entreprises, ces deux milieux doivent pouvoir se côtoyer et se mélanger. J'entends que beaucoup de personnes sont plus soucieuses de trouver leur emploi que du nombre de degrés en trop dans vingt ans. Nous avons pourtant tout à gagner à ce que toute notre diversité monte à tous les niveaux, que ce soit parmi nos députés, au comité économique social et environnemental etc. ou encore dans cette assemblée. Être perméable, c'est mettre dans sa tête un peu des problèmes des autres en permanence.

Le Député

Je pense que ces différentes interventions ont permis de poser les vraies questions. Nous assistons depuis très longtemps à une crise de la représentativité. C'est d'ailleurs cet esprit de « démagisme » qui a permis l'élection d'Emmanuel Macron. Je ne souscris pas non plus à l'idée selon laquelle toute personne élue deviendrait du jour au lendemain totalement déconnectée de la société.

Il est vrai que nous sommes surreprésentés dans l'hémicycle mais nous ne sommes ni des godillots, ni des frondeurs. Simplement, lorsque nous votons sur le programme pour lequel nous avons été élus, nous sommes considérés comme des godillots alors qu'il nous suffit de nous démarquer ne serait-ce qu'une seule fois pour que nous soyons immédiatement assimilés à des dissidents. Trouver un juste milieu dans ces conditions n'est pas toujours simple.

Nous cherchons à améliorer les choses et contenter un maximum de personnes. En ce qui me concerne, j'ai décidé de mettre en place un « conseil de circonscription », partant du principe qu'un député n'a pas forcément réponse à toutes les questions. L'idée serait donc de travailler sur des sujets comme les retraites, la mobilité ou encore la réforme constitutionnelle avec des personnes qui souhaitent donner de leur temps pour préparer des propositions. Si des amendements ressortent de nos travaux, je m'engage à les porter à l'Assemblée nationale. C'est peut-être ce genre d'initiatives qui permettra de réconcilier les citoyens avec la démocratie et avec la République.

Un intervenant, Saint-Jean-de-Monts

Nous manquons quand même beaucoup d'élus de terrains, de gens qui sont proches du peuple. Les technocrates dans les bureaux qui réfléchissent à notre société ne viennent jamais nous consulter.

Le Député

J'ai écouté avec beaucoup d'émotion votre précédente intervention et je peux vous assurer que j'éprouve beaucoup de compassion vis-à-vis de votre situation. Lorsque je suis arrivé à l'Assemblée nationale, j'ai pu constater que, quelle que soit la motivation ou l'envie, nous nous retrouvons très rapidement face à une lourdeur administrative, face à une machine infernale qui empêche malheureusement que les décisions trouvent rapidement leurs effets. Je déplore comme vous cette incompatibilité entre l'urgence de vos attentes et la lenteur dans la mise en œuvre des changements. C'est justement pour essayer d'aller au plus vite que nous avons pris des mesures par ordonnance au début de notre mandat, ce qui nous a été reproché. Plus généralement, le rôle des élus est d'écouter puis de statuer, sachant que les décisions qui sont prises occasionnent forcément des contents et des mécontents.

Un intervenant

Ce n'est pas l'administration qui est responsable de la loi mais les élus. Des ministères ont des poids plus ou moins importants. Les fonctionnaires, quel que soit leur niveau, ne font qu'appliquer la loi votée par les élus. Peut-être vos prédécesseurs ont-ils accumulé les lois sans pratiquer de toilettage, d'où parfois des blocages au plus haut niveau de l'État. Il y a là un vrai travail d'élus pour éviter que des professions comme les commerçants ou les artisans puissent être débordées par les normes, lesquelles émanent d'ailleurs le plus souvent de l'Europe. C'est ce qui crée cette inertie, dont je peux comprendre qu'elle puisse en irriter certains. Pour autant il est trop facile d'en tenir les fonctionnaires pour responsables.

Quatrième thème : l'organisation de l'État et des services publics

Un intervenant

Le service public est ce qui apporte aujourd'hui la cohésion sociale dans un pays en souffrance et dans une société éclatée. Or le constat est que les services publics se dégradent de plus en plus. Il convient de distinguer, à ce stade, les services qui assurent le bien commun de l'État (impôts, hôpitaux, école etc.) et les services publics dits à caractère marchand comme le transport ou l'énergie.

La difficulté aujourd'hui est que ce bien commun, qui est financé par la fiscalité, est progressivement confié au secteur privé. L'État va certes y trouver à dépenser moins mais ce sont les usagers qui en seront de leur poche lorsqu'il leur faudra s'acquitter seuls du coût d'une journée d'hôpital ou d'une année d'école. Il faut donc défendre et renforcer le service public tout en réfléchissant à son périmètre.

Nous sommes entrés dans une ère nouvelle avec le développement des nouvelles technologies et la dématérialisation à outrance. Le résultat est que 30 % de la population est exclue du système. Les démarches administratives s'effectuent de plus en plus par l'informatique. Le dernier rapport du défenseur des droits démontre que la dématérialisation tend à exclure de plus en plus les citoyens. La déclaration d'impôt s'opère désormais obligatoirement sous forme informatique alors que les personnes ne sont pas obligées d'avoir un ordinateur ni même internet. Auparavant les fonctionnaires prenaient le temps d'expliquer aux gens. Beaucoup d'entre eux continuent d'ailleurs de le faire, quitte pour cela à ne pas respecter les consignes qui leur sont données. Par parenthèse d'ailleurs, plutôt que des articles de presse ou des cabinets spécialisés, les citoyens gagneraient à interroger directement les agents des impôts car ce sont eux qui sont les mieux placés pour les renseigner.

La situation des transports en commun est également catastrophique. Les cars Macron polluent beaucoup plus qu'un train pour un même trajet. Un train n'a pas à être bénéficiaire : ce n'est pas le but. Le train est là pour rendre service à la collectivité.

Un intervenant

Je voudrais parler d'un service public essentiel, celui de la santé. Si nous n'y prenons pas garde, nous nous apercevrons d'ici des années qu'un certain nombre de décès ont eu lieu du fait d'une offre médicale insuffisante dans les déserts médicaux. Des maisons de santé ont été créées pour permettre aux praticiens de se regrouper mais le constat aujourd'hui est que ces maisons de santé sont vides car les jeunes médecins ne veulent plus aller soigner n'importe où, loin des villes par exemple.

Le constat est donc que le principe de liberté d'installation des médecins ne permet plus d'assurer une offre médicale équitable. D'autres praticiens ne disposent pas de cette liberté totale d'installation, par exemple les pharmaciens ou les infirmières libérales. La protection sociale coûte certes cher mais elle est indispensable. Je ne vois pas pourquoi on continue à financer avec de l'argent public des médecins qui vont s'installer dans des zones où l'on n'a pas besoin d'eux. Le gouvernement a présenté il y a une quinzaine de jours une proposition de loi qui a été rejetée. Il faudrait pourtant oser imposer aux médecins qu'ils aillent exercer là où des malades sont à soigner.

Une intervenante, retraitée, Saint-Jean-de-Monts

Nous sommes tous d'accord pour considérer que l'éducation des enfants est primordiale pour le bien-vivre ensemble des générations futures. L'éducation nationale perd elle-même beaucoup de son temps à éduquer au lieu d'instruire. La création d'un salaire parental, destiné soit à la mère, soit au père, viendrait récompenser ce travail d'éducation. Il ne s'agirait certes pas d'une mesure d'économie. Nous pourrions la financer en partie en supprimant les allocations familiales, par exemple au-delà de deux enfants. Donner la vie à un enfant ne doit pas constituer un acte lucratif.

L'animateur

Plutôt que la suppression des allocations au-delà de deux enfants, une autre piste de réflexion pourrait être l'instauration d'un plafond de revenu.

Un intervenant

À propos des déserts médicaux, je pense qu'il convient de saluer la décision du gouvernement autour de la suppression du *numerus clausus*. Le gouvernement avait hérité là d'une situation catastrophique et nous ne verrons les effets de cette suppression que dans dix ou quinze ans, à savoir la durée pour former un médecin ou chirurgien en France. Quant aux propositions

précédentes, sans supprimer le principe de liberté d'installation, nous pourrions au moins imaginer comme au Canada qu'il soit demandé aux médecins d'exercer lors de leurs trois ou cinq premières années dans des régions à faible densité.

Un retraité Beauvoir-sur-Mer

Mon intervention se résumera en deux mots : rendez-nous nos mairies et rendez-nous nos maires ! La décentralisation remonte à quelques années. Le carcan technocratique nous envoie des directives que nos députés sont chargés de transcrire en lois. Depuis des années, on a détricoté nos territoires. Les mairies étaient les structures les plus proches des citoyens. Il faudrait pouvoir fonctionner avec une seule assemblée territoriale en plus des mairies, ce qui n'empêcherait pas des communes de se regrouper dans des syndicats mixtes selon les besoins.

Depuis vingt à trente ans, nos collectivités territoriales ont récolté toute une sorte d'obligations mais sans les moyens associés. Désormais les permis de construire sont à déposer à l'intercommunalité, tout comme les demandes de passeport. Nos maires n'ont pratiquement plus de pouvoirs.

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) va regrouper trois communautés de communes. Il nécessite d'embaucher un ingénieur urbaniste et des employés. Qui va payer pour cela ? Nous.

L'animateur

Ce thème de l'importance des mairies est revenu à chacun des débats que j'ai pu animer. Tous les intervenants insistent sur le caractère essentiel des communes. Les gens veulent absolument conserver leur maire. Je pourrais notamment citer le cas d'une petite commune où je mène actuellement une enquête publique et où les habitants qui n'ont pas internet viennent voire la secrétaire de mairie pour qu'elle s'occupe de leurs documents etc. Les communes sont vraiment la priorité des citoyens.

Un intervenant

J'approuve entièrement l'idée de la suppression du *numerus clausus* mais je pense que ceci ne sera pas suffisant. La carte des déserts médicaux est connue. Il suffirait d'exiger de la Sécurité Sociale qu'elle ne conventionne pas les médecins qui s'installent dans les secteurs les mieux dotés.

L'animateur

Ceci viendrait cependant à l'encontre des libertés individuelles de cette profession.

Un intervenant

Je trouve qu'il existe aujourd'hui trop d'échelons territoriaux. Trois seraient suffisants selon moi. Au-delà, on perd en efficacité. Je suis donc pour une simplification avec un échelon local, un échelon régional et un échelon national. Je suis personnellement pour la suppression des départements.

Un intervenant

Il y aurait effectivement des économies à trouver en supprimant les étages du millefeuille et en réorientant les fonds collectés vers les domaines les plus importants comme la santé. Nous connaissons les mairies, les départements et les hôtels de régions : toutes ces structures sont payées par les citoyens. Il y aurait certainement moyen de réorganiser l'ensemble, quitte à transformer certains hôtels régionaux en maisons de santé...

Un intervenant

Sous le quinquennat de François Hollande, une idée intéressante avait été émise d'un « choc de simplification » que nous attendons toujours avec impatience. Nos interlocuteurs nous répètent souvent « *dura lex sed lex* » (la loi est dure mais c'est la loi) mais il faut bien voir que la plupart des citoyens ne sont tout simplement pas en mesure de s'y retrouver dans la complexité des lois. Ces dernières se superposent entre elles voire s'appuient pour certaines d'entre elles sur un droit qui est devenu complètement obsolète dans ses termes et dans sa sémantique. Un vrai travail parlementaire serait donc à mener pour parvenir à cette simplification.

Un intervenant

Je pense qu'il est important que les députés puissent être maires d'une petite commune pour garder le sens pratique. Il faut aussi mutualiser les mairies, sachant que les compétences ne sont pas toujours présentes partout. Il peut aussi arriver que des maires prévoient des dépenses simplement pour pouvoir être réélus. Le résultat est que toutes nos communes sont dotées de salles qui ne sont pas remplies à 100 %.

Le Député

La loi sur la confiance en 2017 a mis un terme à la possibilité de cumul des mandats. Un député ne peut pas être à la tête d'un exécutif. Il peut néanmoins rester conseiller municipal, comme c'est mon cas. Un de mes collègues a émis une proposition en vue d'assouplir cette contrainte pour les communes de moins de 10 000 habitants. Je ne sais pas quel sort sera donné à cette proposition.

Personnellement, je vois mal comment concilier toutes ces fonctions dans une même journée. C'est peut-être possible en étant bien entouré de fonctionnaires efficaces et d'adjoints impliqués pour prendre le relais. Autant exercer à la fois en tant que maire et président d'une intercommunalité est vraisemblablement faisable, autant le cumul avec une fonction qui nécessite d'être à Paris au moins à mi-temps me paraît très sincèrement compliqué. Nous avons besoin de comprendre les problématiques au plus près du terrain et nos emplois du temps sont déjà surchargés. Je ne peux d'ailleurs pas assister à tous les conseils municipaux, sans même parler de ma présence en commissions.

Un intervenant, Notre-Dame-de-Monts

Je crois que l'État s'est beaucoup trop désengagé, comme il est en train de le faire aujourd'hui avec les Aéroports de Paris. Il se prive là d'énormément d'outils pour des gains de très court terme. Il en a été de même par le passé avec les autoroutes. Du coup, nous n'avons plus du tout la main sur ces équipements pourtant structurants. L'État a même confié une partie de l'entretien des centrales nucléaires à des entreprises privées qui en ont tiré des dividendes très conséquents mais qui se sont vite retirées lorsqu'il a commencé à être question de rénover le parc.

Nous analysons toujours les choses telles que la presse où les élus nous les présentent. Les présentations insistent, par exemple, sur le prix bas du lait, sans prendre le recul nécessaire et sans intégrer le coût écologique et industriel du transport du soja pour nourrir les bêtes, la misère du paysan qu'il faut soutenir, son surendettement qu'il faudra bien prendre en charge à un moment ou un autre, les éventuels problèmes de santé etc. Il en découle une vision faussée de l'efficacité d'un tel système, dont la rentabilité n'est qu'immédiate.

Il faudrait donc que l'État cesse de se désengager et conduise toutes ses actions en reprenant l'ensemble des facteurs et des interactions de court, moyen et long terme. Ceci nous permettrait certainement de sortir d'un certain nombre de « dogmes ». Notre portefeuille immédiat doit-il

automatiquement régler nos vies ? Je ne le pense pas. Nous en subissons les inconvénients tout en perdant les dividendes.

L'animateur

S'il n'y a pas d'autres interventions, je remercie Monsieur le Maire de son accueil ainsi que Monsieur le Député de sa présence. Je vous remercie tous également pour la qualité de vos interventions et de votre écoute.

La réunion est close à 22 heures 20.